



Rapport de Gestion

Assemblée Générale Ordinaire du 3 mai 2025

Le présent rapport de gestion a été établi sur la base des comptes arrêtés au 31 décembre 2024 en cumulant les mouvements opérés au cours de l'exercice 2024.

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Honoraires (Recours Péri)	150,00 €	Cotisations	330,00 €
Assurances	88,13 €		
Frais financiers	78,96 €		
Excédent	12,91 €		
Total	330,00 €	Total	330,00 €

Au niveau des recettes, les cotisations représentent au total 33 adhésions sur cette période.

En matière de dépenses, les dépenses de Secrétariat ont été réglées par le président sur ses deniers personnels (frais postaux en particulier). Les frais de tenue de compte bancaire s'élèvent à 78,96 €. L'association a souscrit une assurance en responsabilité civile dont le montant pour l'exercice 2023 s'élève à 88,13 €.

Nous avons participé aux frais d'avocat aux côtés d'autres associations porteuses du Recours Péri contre l'inaction climatique, à hauteur de 150,00 €

L'exercice se termine donc au 31 décembre 2024 avec un solde positif de 12,91 €.

La trésorerie nette de l'association est de 672,77 € sur le compte courant de l'association et 23,80 € en caisse, soit un total de 696,57 € €.

Fait à la Plaine des Cafres, le

La Trésorière,

Lucienne GIGANT

Le Trésorier-adjoint,

Sosthène RAMSAMY